

# ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT DURABLE PARTICIPATIVE

## LOMPRET (NORD (59))

2018

L'étude d'aménagement durable engagée sur la commune de Lompret s'inscrit dans une stratégie de développement. Les politiques actuelles d'aménagement cherchent à répondre à de nombreux enjeux: renouvellement urbain, densification des territoires urbanisés, développement des territoires ruraux,... L'objectif aujourd'hui est de trouver une cohésion territoriale d'ensemble et de faire émerger de nouvelle manière et de concevoir la ville.

Ces nouveaux principes d'aménagement, basés sur la réponse à des besoins économiques, sociaux et environnementaux, visent à proposer un

aménagement durable du territoire, à court, moyen et long terme. Cette notion d'aménagement durable se doit de favoriser un cadre de vie, de travail, de loisir, agréable, encourageant les pratiques locales et l'épanouissement humain.

L'urbanisme participatif offre la possibilité pour les habitants ou usagers de prendre part au projet et d'apporter leur contribution et leur réflexion. Cette démarche participative permet d'investir un maximum d'acteurs dans le développement d'une rue, d'un quartier, d'une ville... Il s'agit de trouver une vision partagée du projet afin de construire ensemble le devenir du territoire.

Habitants, futurs habitants, enfants, adultes, personnes âgées, professionnels... doivent être concertés afin d'établir une approche collective et de créer une synergie et une dynamique de travail.

L'étude d'aménagement durable de Lompret offre l'occasion à toutes ces personnes de participer et de s'exprimer sur les attentes et les besoins en matière d'aménagement. Pendant les différentes phases de l'étude et du projet, les acteurs seront conviés à des séances de travail qui permettront d'alimenter les réflexions.











